

# ~~LOI TRAVAIL:~~ POUR SUIVRE LE COMBAT AUTOGERER LA LUTTE

Le 6 avril dernier, les directions de la CGT-FO-FSU-Solidaires-Unef-UNL-FIDL ont appelé à une « journée de grève interprofessionnelle et de manifestations » le 28 avril, dix-neuf jours après la journée de mobilisation du samedi 9 avril.

## COMMENT FAIRE, DANS CES CONDITIONS, POUR QUE LE MOUVEMENT NE S'EFFILOCHE PAS ?

C'est une question dont il faut débattre dans les assemblées générales, les comités de mobilisation, les réunions de quartier ou d'entreprise.

**Le mouvement ne doit pas être fractionné,** chaque « journée d'action » ne devenant qu'un temps fort préparant le suivant. Ce fractionnement s'oppose à l'enracinement et à l'extension du mouvement. **Nous devons soutenir toutes les initiatives qui sortent du cadre, à l'image des Nuits debout ou des coordinations étudiantes et lycéennes.**

Alors que les luttes sociales vivent depuis des mois une répression sans précédent, des Goodyear à Air France ou La Poste, en passant par les lycéennes et étudiant-e-s, **la CNT exige l'amnistie des personnes condamnées et dénonce les violences policières.**

Comment faire plier l'État et le patronat sans les **attaquer réellement là où ça leur fait mal : les entreprises**, publiques comme privées? Notre seule arme, en tant que salarié-e-s, est la **grève reconductible.**

**Organisons-la!** Diffusons des tracts, informons, communiquons, faisons des collages massifs, réunissons-nous **dans nos quartiers, sur nos lieux de travail. Mettons en place des caisses de grève** pour permettre aux bas salaires de suivre le mouvement. Car le syndicalisme ne devrait pas se couper de ses origines et de ses pratiques de solidarité face à des patron-ne-s et des politiques qui jubilent et continuent leur jeu de massacre en attendant que la loi travail passe, même amendée, pour accroître encore leurs attaques.

**UN SYNDICAT DE COMBAT, AUTOGÉRÉ,  
SOLIDAIRE, SANS PERMANENT ET ANTICAPITALISTE**  
CNT - UNION DES SYNDICATS DE LA RÉGION PARISIENNE



**La jonction entre les travailleu-ses-rs, chômeu-ses-rs, précaires, étudiant-e-s et lycéen-ne-s est plus que jamais nécessaire.** Ne laissons ni les coups de matraque ni les intimidations des policiers et de l'État nous diviser et nous isoler. Nous avons toutes et tous les mêmes intérêts, défendons-les ensemble !

**La coordination nationale étudiante appelle à de nouvelles journées de mobilisation contre la loi travail.** Elle parle d'auto-organisation en « assemblées générales », car « seul le mouvement saurait se représenter lui-même ». Elle demande « le **retrait total** et sans négociation de la loi travail, le partage et la **réduction du temps de travail**, l'arrêt immédiat de la répression policière et des poursuites ainsi que l'immédiate **levée de l'état d'urgence** ».

## **POUR LA CNT, CES REVENDICATIONS SONT LES NÔTRES.**

Nous luttons pour l'autogestion, ici et maintenant, pour le partage des richesses et la réduction du temps de travail, dans une perspective de lutte des classes, d'abolition du capitalisme et du salariat.

**C'est bien aujourd'hui qu'il faut renforcer le mouvement et favoriser la convergence des luttes.**

La CNT appelle à participer à toutes les initiatives qui rassemblent des milliers de personnes dans les rues, comme les Nuits debout ou les AG et actions des intermittent-e-s du spectacle. **Nous appelons à rejoindre les étudiant-e-s et les lycéen-ne-s et à faire grève partout où nous le pourrons. Construisons la grève générale reconductible pour la justice sociale et le retrait de la loi travail**, contre la loi du fric et des patron-ne-s, les licenciements et la criminalisation des luttes.

Tout ce qui nous réunit et nous permet de lutter ensemble, toute cette contestation émancipatrice exprime une idée majeure : le refus de cogérer une société d'esclaves à la merci de l'État et du patronat.

---

## **POUR UNE SOCIÉTÉ SANS CLASSES, NE NOUS LAMENTONS PAS, ORGANISONS-NOUS !**

---

# **SEULE LA LUTTE PAIE !**

**CONFÉDÉRATION NATIONALE DU TRAVAIL – UNION DES SYNDICATS DE LA RÉGION PARISIENNE**



**WWW.CNT-F.ORG**  
**ÎLE-DE-FRANCE**  
33, rue des Vignoles, Paris 20<sup>e</sup>  
Permanences : lundi 14h - 19h  
et 1<sup>er</sup> mercredi du mois : 17h - 19h  
Tél. : 06 95 45 67 62  
Mail : br.rp@cnt-f.org

**77 – SEINE-ET-MARNE**  
1 bis, impasse Émilie,  
77500 Chelles  
(à 200 m de la gare RER)  
Permanences : mercredi 18h - 20h  
Tél. : 06 59 36 41 02  
Mail : ul.chelles.mlv@cnt-f.org

**94 – VAL-DE-MARNE**  
Bourse du travail de Choisy-le-Roi  
27, bd des Alliés, 94600 Choisy-le-Roi  
1<sup>er</sup> étage salle Beauré  
Permanences : vendredi 17h30 - 19h  
Tél. : 06 74 17 60 34  
Mail : cnt94@cnt-f.org

**95 – VAL-D'OISE**  
Bourse du travail, Espace Mandela  
82, bd du Général-Leclerc,  
95100 Argenteuil  
Permanences : mardi 13h30 - 16h  
et jeudi 13h30 - 16h30  
Tél. : 06 52 93 90 88